

1 Sur votre agenda

21 décembre : fin du monde (c'est passé !)

31 décembre : fin de l'année (ça va passer). Bonne année 2013 !

Réunion du CA ouverte à tous
pour préparer l'AG du 18 janvier (voir ci-dessous)

Vendredi 4 janvier 2013 à 18h

local de l'association de quartier des beaux arts,
12 esplanade de la musique, rez de chaussée à gauche
N'hésitez pas à venir !!!



Assemblée Générale

Vendredi 18 janvier, de 17h30 à 21h

Maison de la Démocratie
16, Rue de la République, Montpellier

**Interventions, échanges, discussions
avec plusieurs invités**

Projections de vidéos

Buffet convivial
Où chacun apporte ce qu'il veut (salé, sucré)
Pain et boissons fournis par l'association

Le programme de l'Assemblée Générale

- à partir de 17h30 : Accueil (projection de séquences vidéos, exposition de vélos, boissons)
- 18h30 à 19h30 Échanges et information avec des représentants d'associations amies, des élus des collectivités locales, des professionnels
- 19h30 à 20h : Assemblée Générale Statutaire : rapports moraux et financiers, renouvellement du CA
- 20h à 21h : Buffet : chacun apporte sa contribution (salé, sucré - de préférence à consommer sans assiettes ni couverts), projection de films, «exposition de vélos en tous genres».

Si par malheur vous ne pouvez pas venir, pensez à vous faire représenter en utilisant une procuration que vous donnez à un membre de VéloCité ou que vous envoyez à notre adresse.

Editorial

Et voici le 50ème ! 50 bulletins de Vélocité et 14 ans plus tard, quel chemin parcouru ? Quelle évolution de la situation du vélo à Montpellier depuis 1999 ?

N'étant pas à Montpellier à l'époque, je me suis plongée dans les premiers bulletins pour me faire une idée... Entre novembre 1998 et 1999, des états généraux du vélo avaient été organisés à Montpellier, et le numéro 2 du bulletin en proposait un compte rendu. On y apprend que l'hebdomadaire local titrait en 1997 «Montpellier, le cycle infernal». En mai 2012, le Midi Libre titrait "Montpellier en tête de peloton" : peut on en déduire que le vélo s'est frayé un chemin à Montpellier ? Il y a certainement plus de pistes, plus d'espaces partagés, plus de stationnement, et surtout plus de cyclistes ! Et le souhait du rédacteur du bulletin de l'époque de voir «le bord du Lez amélioré et balisé entre Montpellier et Palavas» est désormais réalisé !

Cependant, Montpellier est loin d'être devenue «La Strasbourg du Sud» comme l'avait prédit Georges Frêche le 13 janvier 1999 !

Des pistes alors prévues n'ont jamais vu le jour, telles que celles prévues avenue de la Justice de Castelnaud ou avenue de Toulouse, axes où les vélos sont toujours condamnés à se frayer un chemin entre les files vrombissantes... ou à emprunter les trottoirs... Concernant la cohabitation entre voitures et vélos, on nous signalait alors que «les voitures garées sur les pistes reçoivent un "avertissement", qui les prévient qu'à partir du 2 avril 1999, elles auront un P.V. de 900F». Aujourd'hui, toujours des voitures garées sur les pistes, et pas l'ombre d'une contravention...

L'action de Vélocité est donc encore et toujours nécessaire ! Il reste encore de nombreuses personnes à persuader que le vélo est un moyen de déplacement pratique, économique, écologique, bon pour le moral et pour la santé, et bien plus encore ! Et il est encore nécessaire de montrer aux différentes instances dirigeantes que le vélo en ville doit être pensé ... et bien pensé !

Pour cela, en 1999 comme aujourd'hui, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, et plus nous serons nombreux plus notre voix sera entendue !

Et si une chose n'a pas changé entre 1999 et aujourd'hui, c'est bien que Vélocité n'existe que par ses adhérents ! Sans adhérents, sans militants, pas de Vélocité !

Si vous recevez ce bulletin, c'est que vous souhaitez faire avancer le vélo en ville. Même si le développement de l'usage du vélo en ville se poursuivra avec ou sans Vélocité, nous restons persuadés que l'action de Vélocité garde tout son sens, afin d'informer les cyclistes pratiquants ou en devenir, d'être leur relais auprès des collectivités et de pousser ces dernières à accélérer cette transition vers une autre manière de penser la ville ! Et cela ne se fera pas tout seul ! Alors rendez vous lors de la prochaine Assemblée Générale, le 18 janvier. Comme l'an dernier, nous avons souhaité faire de l'AG un moment convivial de partage autour du vélo, avec des animations, des présentations de différentes actions réalisées à Montpellier et dans la région et un buffet pour clôturer la soirée.

Alors rendez vous le 18 janvier, et d'ici là, bonne lecture de ce bulletin, qui vous propose un périple entre Dijon et le Sud Ouest, avec un détour par ... le Mexique !

Cathy Aberdam

Présidente de Vélocité Languedoc

Nos activités

Depuis la rentrée, nous n'avons pas chômé ! Pour rappel :

- Réunion du CA les 7 septembre, 1 octobre, 9 novembre
- Antigone des associations : tenue d'un stand toute la journée du dimanche 9 septembre
- Atelier mobilité le 2 octobre, organisé par Mme Blanpied, sur le problème du stationnement des vélos à Montpellier.
- Ville à vélo : participation et tenue de stand le dimanche 7 octobre.
- Interview de notre présidente sur Radio Campus le 16 octobre
- Véloration le samedi 20 octobre, avec tenue d'un stand place de la comédie.
- Réunion à l'hôtel du Département avec le responsable du projet "doublement de la RD65" pour la prise en compte des cyclistes et piétons pendant le chantier (voir article ci-après)
- Réunion du CA le 9 novembre

- Atelier mobilité le 14 novembre, organisé par Mme Blanpied, sur les aménagements cyclables prévus le long de la future ligne 5 de tramway
- Enquête auprès des vélocistes de Montpellier (voir article ci-après)
- Réunion du CA le 10 décembre
- Atelier mobilité le 12 décembre, organisé par Mme Blanpied (bilan 2012 et sujets à aborder en 2013)

Et, à venir : voir sur le site, mis à jour en permanence grâce à Michel Julier.

Toutes les activités de 2012 seront bien sûr développées lors de l'AG du 18 janvier prochain (voir ci-dessus).

2 Enquête auprès des vélocistes

Lors de sa réunion du 9 novembre, le CA a décidé de lancer une enquête auprès des vélocistes afin de mettre à jour les informations auprès de nos adhérents. Notre secrétaire a envoyé un e-mail le 5 décembre à Solo cycles, On avance, Vélo Station,

Cycles SH, Cyclo Loc Palavas et contacté par téléphone Michel Pérez et Cycles Armand. Il leur a posé les questions suivantes :

1. Accepteriez-vous de figurer sur nos bulletins pour vos services de vente et de réparation ?
2. Proposez-vous une remise aux adhérents sur la foi de leur bulletin d'adhésion ? (Remise générale, ou sur la vente ou sur le service) ; prêtez-vous un "vélo de courtoisie" pendant la réparation ; faites-vous le marquage de vélos Bicycode ?
3. Accepteriez-vous d'afficher dans votre magasin une affiche ou un flyer annonçant une de nos manifestations ?

Voici les réponses :

Réponses écrites

- **Cycles SH** Avenue de Boirargues, Montpellier 09 83 21 76 21 (Stéphane Hidé)

1. oui j'accepte de figurer sur vos bulletins ;
2. comme déjà convenu, vos adhérents ont droit à 7% de remise sur le magasin (commandes comprises et hors promotions et main d'IJuvre).
3. oui suivant la manifestation.

Cycles SH est une boutique 100% mobilité urbain et s'engage dans le développement du vélo loisir/urbain (opérateur Bicycode, distributeur exclusif de vélos "made in France", artisan vélociste,...) Merci donc de me référencer via vos bulletins (avec un lien vers le site www.shcycles.fr) afin que vos adhérents aient les informations et nouveautés.

- **Solo Cycles** 4, rue Fournarié, Montpellier 04 34 22 87 13 (Laurent Fournier)

1. Réponse : OUI
2. Remise générale NON ; Remise sur la vente de NON ; Remise sur le service de NON Prêt d'un "vélo de courtoisie" pendant la réparation ? : OUI mais uniquement à nos clients Vélo électrique (et ce sont des électriques de notre parc de location) sous réserve de disponibilité. Marquage de vélos Bicycode ? : OUI depuis 2009
3. C'est déjà le cas depuis 2009.

Nous sommes adhérents à Vélocité Languedoc, à la Fubicy ainsi qu'à l'AVEME depuis 2009.

- **Vélo Station** 290, av Théroigne de Méricourt, Montpellier 04 67 82 88 31 Accord de principe par échange direct, avec réduction de 7%, mais pas de confirmation écrite.

- **Cyclo Loc Palavas** 49 r Sire de Joinville, Palavas les Flots : Pas de réponse

- **On avance** 7 bis quai des Tanneurs, Montpellier : Pas de réponse

Réponses téléphoniques

- **Cycles Armand** 13 Boulevard Pasteur 34000 Montpellier 04 67 72 12 27 : Pas de réduction, car surtout réparateur, mais accepte nos affiches.

- **Perez Michel** 85 av Palavas Montpellier 04 67 65 06 23 : Pas de remise ; prêt de vélos gratuits pendant la réparation ; accepte affiches et flyers. Ouvert du lundi au vendredi ; adhérent à <http://fr.warmshowers.org/> ; hébergement des voyageurs cyclistes ; participation au festival du voyage lent, festival.cartel.eu au Caylar, tour de France alternatif.

M'Velo : un nouveau service malin «à domicile» Pneu crevé ? Chaîne déraillée ? À la rescousse des cyclistes, M'Velo vient vous dépanner sur place ... et en Biporteur, dans toute l'agglomération de Montpellier.



L'objectif de cette toute nouvelle entreprise écomobile, dirigée par Jean-Sébastien Fabien : encourager les entreprises et les particuliers à passer sereinement au vélo. Infos : 06 01 11 18 17 www.mvelo.fr

3 Chaque été, un «tour de France» alternatif : l'Altertour

Alternative au «vrai» Tour de France, l'Altertour milite pour un monde sans dopage.

Le parcours, environ 1300 km, est accessible à tous et les participants ont le choix de pédaler pour une étape ou plusieurs, ou pour tout le tour, qui s'étalera cet été sur 4 semaines. Les altercyclistes peuvent se faire prêter un vélo. Chacun participe à la mesure de ses possibilités (il n'est pas obligatoire de pédaler pendant toute l'étape), mais les tâches sont partagées ; chaque jour chacun peut s'inscrire pour une «responsabilité» : réveil (souvent musical !), préparation de repas, entretien des vélos, journal ...

Les campements sont installés dans des fermes, des stades, des campings municipaux, ou autres lieux insolites.

«Tour de France» à bicyclette, sans dopage et dénué de tout esprit de compétition, l'Altertour est un relais solidaire où les altercyclistes voyagent ensemble, à la rencontre d'alternatives et à raison d'une cinquantaine de kilomètres le matin (en moyenne !). L'après midi est consacré à la rencontre d'associations locales qui organisent des petites manifestations autour de thèmes tels que les OGM, le bio, l'accès à la terre, la relocalisation, le nucléaire, les luttes sociales, ...



A chaque étape sont prévus des conférences, films, expositions, visites ... et dégustations de produits locaux (souvent de vrais festins !)

Les rencontres sont chaleureuses et variées, entre altercyclistes mais aussi avec les personnes qui nous accueillent.

L'Altertour 2013 se déroulera de mi-juillet à mi-août. Il passera par la Corrèze, le Puy de Dôme, l'Allier, le Cher, la Nièvre,

l'Yonne, la Côte d'Or, la Saône et Loire, avec une arrivée dans le Jura. Pour plus de précisions, consulter le site de l'Altertour

Elisabeth Martinez, altercycliste enthousiaste
(en 2012, de Toulouse à Bedous, vallée d'Aspe)

4 Chez nos amis mexicains

Le vélo comme moyen de transport est également encouragé sous d'autres latitudes. Au Mexique, un réseau de plus de 50 associations travaille de façon bénévole pour encourager son utilisation, protéger les cyclistes sur le point législatif, et augmenter le budget destiné aux aménagements urbains.

Cicloturixes est le nom d'une association dans le Yucatan, au sud-est du pays. Son histoire commence en 2010 avec un groupe de jeunes gens qui se réunissait chaque semaine pour se promener à vélo en ville. Depuis 2011 ils ont adopté le nom de Cicloturixes qui veut dire Le cycle des Libellules. Turix est un mot repris de la langue maya.

Pour se faire connaître ils ont ouvert un Blog et une page Facebook où chaque semaine est annoncée un itinéraire différent. Chaque mercredi soir, à l'heure de pointe, les conducteurs leur laissent le pas, étonnés, et chaque semaine de plus en plus de gens arrivent à ces rassemblements. Aujourd'hui ils sont plus de 300 à arpenter les rues à vélo avec un gros impact dans les médias locaux, au point que dans la ville, aujourd'hui, être un cycliste équivaut à être nommé Turix, figure porte-bonheur dans la tradition populaire. C'est ainsi que change peu à peu la perception du cycliste : non plus un conducteur sans voiture, mais un être aimable.



Malgré son succès, le groupe se trouve devant une impasse actuellement : il s'est vu dépassé par sa fulgurante croissance. Le temps investi dans la préparation du parcours cycliste et le parcours en lui-même prend plus de 6h hebdomadaires pour un noyau dur de 10 personnes. Ce rythme ne leur permet pas d'investir du temps dans des autres projets : faire du lobby pour les lois, organiser des ateliers de mécanique ou encore des activités culturelles. Ils envisagent pour la prochaine année (la fin du monde, ces mayas-là n'y croient pas !) faire basculer leur agenda pour créer un équilibre entre les promenades et leurs autres intérêts.

<https://www.facebook.com/cicloturixes>
<http://cicloturixes.blogspot.fr/>

Bertha, adhérente mexicaine

5 Formation FUB de Dijon 23 et 24 novembre 2012

Stage bien organisé, dans un Ethic Hôtel (genre auberge de jeunesse nouveau style). Avec Jean-Sébastien et moi-même, nous étions 50 participants environ, partagés entre militants, plutôt expérimentés, militants pro ou anciens pros de la voirie ou du développement ou de l'aménagement, et salariés de structures associatives ou administratives.

→ Participants suivants, prenez garde, évitez les chambres de six !

Grande diversité des associations pour des villes comparables, dans leur :

- nombre d'adhérents : 700 à Strasbourg par exemple ;
- nombre de services : ateliers genre Vieux Biclou, interventions d'expertises financées, marquages de vélos, interventions auprès des structures scolaires pour le marquage des vélos, le vélo école ou la sensibilisation à la sécurité ;
- nombre de salariés, de 4-5 à 0, comme pour la nôtre ;
- budget (de 40000 € à ...)

Beaucoup d'échanges informels autour des séances de formation, longues et studieuses, mais très participatives.

Au programme : « mutualisation des savoir-faire et compétences entre associations du réseau FUB » :

- a) jeudi : vélo-écoles (nous étions absents de ce premier jour)
- b) vendredi matin : mise en place des PDE et des PDA (plan de déplacement Entreprise, Administration)
- c) vendredi après-midi : marquage bicycode
- d) samedi matin : la prise en compte des déplacements en vélo dans la mise en place des tramways
- e) samedi après-midi : (en vélo) les aménagements autour du jeune tramway du Grand Dijon : deux lignes toute récentes.

→ **Une formation utile et motivante** : à ne pas manquer l'année prochaine pour deux nouveaux participants.

Ce que j'ai retenu :

Vélos-écoles Le sujet devait être très intéressant, à réfléchir sur Montpellier.

→ **Interroger Le vieux Biclou** sur l'activité Vélo école.

PDA, PDE, PDU, PAE. Voir Wikipedia, entre autres pour le vocabulaire en sigles des « experts ».

PDE, PDA, en lien avec le PDU. Une dizaine de PDE signés depuis 2005 dans le Grand Dijon. Plans de déplacements domicile-travail, déplacements professionnels, déplacements des visiteurs. Trouver une alternative à la voiture individuelle. Une conseillère mobilité à la CCI départementale. Les PDE sont seulement « encouragés », mais les PDA (administrations) sont obligatoires pour les villes de plus de 100000 habitants. Réflexions sur la prise en charge des indemnités kilométriques sur les vélos par les entreprises (0,21€/km en Belgique). Actuellement en France, seulement la prise en charge de 50 % des frais vélo. Discussions en cours à l'Assemblée.

PAE : Plan Administration Exemple. Circulaire de 2008, toute administration doit être exemplaire dans ses déplacements, même les Ministres (avion interdit si alternative à moins de 3 heures de déplacement !). Voir les 20 fiches de la DRIRE. On peut attaquer l'état en justice administrative en cas de manquement !

→ Chercher l'information, penser à des rencontres avec les Chargés de mission déplacements

Le bicycode. Bonne idée, trop peu utilisée : en France 30 M de vélos. En 2011, 1,5 M vendus, 400 000 volés, 100 000 retrouvés non restitués, 12 000 restitués (3%). 115 000 vélos marqués depuis 2004, 18000 de plus en 2011. Trop peu. **Le plan national vélo du 26 janvier 2012 reconnaît le système Bicycode par l'État.** La police et la gendarmerie sont briefés.

Les appareils de marquage coûtent autour de 5000 € (les machines à 2000 € sont trop lentes), le kit d'étiquettes 115 € les 100. Le marquage est assuré par les associations ou des vélocistes privés selon les régions, aidé ou non par les Collectivités locales (par exemple sur les lignes Insertion du CG). Certaines associations comme l'EVAD de Dijon organisent des séances de marquage dans les établissements scolaires, et lors des manifestations comme la fête du vélo ou une vélorution. Ils possèdent trois machines à marquage.

Rappel : les vélomoteurs sont marqués, avec un coût de 50 € environ tous les cinq ans. Précision : on peut aussi marquer sa remorque ou sa trottinette !

→ SH vient de s'équiper d'un appareil de marquage (en plus de Solocycles).

→ On pourrait organiser des séances de marquage avec l'un des deux vélocistes lors d'une vélorution ou de notre assemblée générale du 18 janvier 2013.

→ On devrait à terme créer des liens avec les établissements scolaires, avec le CG, la Région pour entre autres le marquage.

→ On pourrait envisager un marquage sur les facs avec Ouvrête et un des deux vélocistes.

→ Rencontrer la police municipale.

Tramway et vélos La bible de l'aménagement est la LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie) du 30/12/1996, et son article 228-2 sur l'obligation d'itinéraires urbains lors de tout nouveau tracé de voirie. Itinéraires, pas forcément aménagements !

«à compter du 1er janvier 1998, à l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagement sous forme de pistes, marquage au sol ou couloirs indépendants, en fonction des besoins et des contraintes de circulation. L'aménagement de ces itinéraires doit tenir compte des orientations du Plan de Déplacements Urbains lorsqu'il existe».

On nous présenté tout le travail d'amont du réaménagement de la ville de Dijon (chaque commune de l'Agglo a gardé la maîtrise de son aménagement tram). Deux lignes de tramway toutes nouvelles, bordées des voies automobiles, les trottoirs larges que se partagent piétons et vélos, sur tracés. Aux zones de rencontres, les passages piétons sont nettement marqués, mais les passages vélos seulement suggérés par des tags de vélos dont on se demande s'ils marquent une priorité sur les voitures ou non. Par contre le règlement est sévère contre les vélos : interdits dans les tramways, sur les voies ferrées. Amendes non diminuées aux feux rouges qui peuvent être très longs. Et bien sûr conflits vélos piétons - vélos sur les pistes partagées, avec voitures (déjà) garées sur les pistes cyclables.

Anecdote : on ne finance pas les feux rouges pour vélos sur les sites propres lors de l'aménagement pour tramway pour des raisons de subventions dédiés au tram, pas au vélo ; donc pas de bouton ni radar déclencheurs.

On voit que chaque ville est un cas particulier, par sa densité, ses infrastructures, sa mentalité et son histoire. Ici, le centre historique n'est pas piéton, le centre bourgeois comprend de larges rues seulement fermées le samedi pour les courses, et le reste est traversé de larges avenues. A Dijon, la voiture reste donc la règle. Le tramway sacralisé comme alternative de la voiture. Le

piéton respecté. Le vélo, eh bien, il prend ce qui reste, malgré les bonnes intentions municipales et l'activité très importante de l'association locale, l'EVAD ! Et comme on est proche de l'Allemagne, le cycliste respecte son feu rouge des plombs avant qu'il ne reprenne ... la voiture ! On voit qu'il n'y a pas eu comme à Montpellier la mesure politique forte de bannir la voiture du cJJur de ville pour ensuite pouvoir étendre cette logique aux cercles périphériques, et de restituer la ville au piéton.

Mais la mentalité des Dijonnais évoluera à la pratique de ces nouveaux aménagements pour lui. La voirie et les règlements évolueront.

→ A lire : le fascicule la prise en compte des déplacements à vélo dans la mise en place de tramways - site de la FUB.

Quelques idées pour la suite :

- S'informer plus souvent sur le site de FUB ; aller sur «services», puis «documents réservés aux associations adhérentes (identité : vlo ; mot de passe : fub)»
- Facebook : Jean Sébastien le repense : un profil Vélocité Montpellier qui remplace Vélorution Montpellier et une page Vélorution qui remplace la page «prochaine vélorution», avec lien automatique Facebook - twitter et photos.
- Notre site : il faudrait le revoir complètement : un bon exemple est celui de l'EVAD - Dijon : je pense qu'un Dijonnais a envie de s'y reporter fréquemment et les administrateurs d'y reporter les infos et des digests de forums.
- Vélocité Languedoc ne devrait-il pas s'appeler Vélocité Montpellier, plus précisément et tout modestement ?
- Nos statuts ne devraient-ils pas nous permettre d'ester en justice ? Ces deux derniers points demandant une AG extraordinaire à coller à notre AG annuelle ;
- On peut penser en plus de vélorutions, balades de jour ou de soirée à la belle saison à but de découverte patrimoniale ou environnementale.
- A défaut de local permanent, il faudra résoudre le stockage et l'accès à la documentation pour tous.
- Et bien sûr penser l'AG comme une grande fête et un moment d'échanges d'informations, sur le bicycode et les aménagements en cours par exemple ... La maison de la démocratie est retenue pour ce faire le samedi 18 janvier de 17h30 à 22h30

Robert Turquety

Réponse du webmestre : Concernant le site web, celui de Dijon cité en exemple est fait avec SPIP, un logiciel de gestion de contenu qui a été très à la mode dans les associations françaises.

Tant qu'à faire de modifier le site, ça pourrait effectivement être une bonne idée d'utiliser ce genre de système. L'intérêt n°1 est de permettre à plusieurs rédacteurs, y compris non informaticiens, de rédiger des articles (il faut qu'il y ait quand même quelqu'un pour la mise en place, pour les sauvegardes, et pour les éventuels problèmes).

Par contre, ça ne peut pas être hébergé sur "fubicy.org" (encombrement, et nécessité d'une base de données genre MySQL), il y a eu une discussion à la FUBicy et l'idée qui en est ressortie est que la FUBicy n'allait pas se mettre à proposer des bases de données aux associations locales, même aujourd'hui ça resterait difficilement gérable pour un hébergement mutualisé. Il faudrait alors payer un hébergement pour Vélocité Languedoc, sans doute dans une gamme minimaliste (environ 30€/an), et l'adresse <http://montpellier.fubicy.org> serait alors un simple lien vers ce site web.

Michel Julier

La revue nécessaire de la Fédération des Usagers de la Bicyclette :

Vélocité, la revue du cycliste urbain. Tarifs et abonnement : voir site www.fubicy.org/spip.php?article82

Avis aux adhérents

Restez informés en consultant notre site <http://montpellier.fubicy.org> sur lequel vous trouverez les informations les plus récentes, ainsi que des documents, des anciens numéros du bulletin, des liens et contacts divers.

Envoyez vos remarques, questions et contributions (articles) par e-mail : montpellier@fubicy.org.

Participez aux discussions sur la liste de diffusion velocite@lists.maretmanu.org (pour s'inscrire allez sur le site <http://lists.maretmanu.org/listinfo.cgi/velocite-maretmanu.org>) ou en venant aux réunions du CA, ouvertes à tous, qui ont lieu au local de l'association des Beaux-Arts, 12 esplanade de la Musique, Montpellier (rez de chaussée, à gauche en entrant dans l'immeuble). Voir les dates sur le site.

Marchands et réparateurs de vélos (remise aux adhérents de VéloCité Languedoc sur présentation de la carte d'adhérent) :

Nom	Adresse	Remise
Bernabeu	29, rue du Fg Figuerolles, Montpellier 04 67 92 71 75	pas de remise
Cycles Armand	13 Boulevard Pasteur 34000 Montpellier 04 67 72 12 27	pas de remise
Cycles SH (tatouage bicycode)	Avenue de Boirargues, Montpellier 09 83 21 76 21 www.shcycles.fr	7% sur magasin
On Avance	7 bis quai des Tanneurs, Montpellier 04 67 10 07 77	7% sur accessoires.
Perez	85 av Palavas Montpellier 04 67 65 06 23	Prêt de vélo gratuit
Solo cycles (VAE, tatouage Bicycode)	4, rue Fournarié, Montpellier 04 34 22 87 13	Prêt de VAE
Uni Re-cycle	7, rue Raoux, Montpellier 04 67 84 85 94	5% sur vélos, 10% sur pièces (sauf remorques)
Vélo Station	290, av Théroigne de Méricourt, Montpellier 04 67 82 88 31 http://www.velostation.com/-Montpellier-	7% sur magasin, 10% étudiants

L'association qui vous aide à réparer un vélo :

VieuxBiclou 5 rue de la Poésie, Montpellier
www.vieuxbiclou.org/

Appel aux cotisations

Chers adhérents,

Pour être ou rester membre de l'association il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette modique cotisation est utilisée en frais de timbres, de reproductions (bulletin, lettres, affiches), en cotisation à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), en achats de petit matériel.

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à : normal (8 €), étudiant ou chômeur (5 €), couples (mariés ou non) (12 €), soutien (16 € voire plus).

La date de règlement de votre dernière cotisation figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, 17 Boulevard Sarraill, 34000 Montpellier .

Expéditeur :

VéloCité Languedoc
22, Avenue du Pont Juvénal
34000 MONTPELLIER

Destinataire :

Vélocité Languedoc 17 boulevard Sarraill 34000 MONTPELLIER Tel. infos adhésions-cotisations : 04 67 86 46 89 http://montpellier.fubicy.org mél: montpellier@fubicy.org	<p>• Notre association défend :</p> <ul style="list-style-type: none">• La cohérence du réseau cyclable• La possibilité de stationner les vélos au domicile et en ville• La sécurité par la lutte contre le stationnement illégal et la modération de la vitesse• Une répartition équitable de la rue entre résidents, vélos, piétons, transports en commun et voitures. <p>• Vélocité Languedoc discute avec les maires et le département, et organise des manifestations militantes ou conviviales. Plus nous revus, notre poids sera augmenté.</p>
 Bulletin d'adhésion pour un an à l'association Vélocité Languedoc	<p>Prénom(s) : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Code postal : _____</p> <p>email : _____</p> <p>Ville : _____</p> <p>Téléphone : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Normal (8 €) <input type="checkbox"/> Étudiant, chômeur (5 €)</p> <p><input type="checkbox"/> Couples (12 €) <input type="checkbox"/> Soutien (16 € et +)</p> <p><input type="checkbox"/> première adhésion <input type="checkbox"/> renouvellement</p> <p>Paiement par chèque à l'ordre de "Vélocité Languedoc". Vous recevrez notre bulletin périodique et une carte d'adhérent mentionnant la date d'expiration de votre adhésion.</p>